

Règlement

1 - Inscription:

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et l'envoyer à:

Association des Apéros musique
Concours Tremplin
Ancienne gendarmerie
43450 Blesle

2 - Présélection

Courant Avril la commission de programmation du festival sélectionnera les 4 finalistes.

Conditions: concours ouvert à tout artiste ou groupe d'artistes (si le participant est mineur l'inscription sera visée par le représentant légal).

Modalités: envoyer un disque (ou un email à tremplin@aperos-musique-blesle.com) contenant 3 morceaux originaux (pas de reprise) minimum ainsi que le bulletin d'inscription dûment complété. Joindre une bio avec photo.

Les frais relatifs à l'inscription au Tremplin (enregistrements, envois, transport...) sont à la charge des candidats.

L'association des Apéros Musique de Blesle se réserve le droit d'écarter tout participant dont les propos retranscrits par l'intermédiaire de la composition musicale comportent un contenu qui soit illicite ou contraire à la dignité humaine (propos xénophobes, révisionnistes, racistes ou antisémites, diffamatoires ou injurieux).

3 - La scène

Chaque finaliste jouera 20mn sur scène dans les conditions d'un vrai concert et rencontrera le jury pour se présenter le samedi 13 août entre 16h et 18h (résultats vers 19h).

4 - Le vote

Le vainqueur sera désigné à l'issue du vote du jury ET de celui du public.

Conditions: 50% public (coup de cœur)
50% jury (grille de notation scène + entretien) - classement (4 à 1 points) Le jury se détermine sur:

-Répertoire: originalité/qualité du répertoire (/20) ;

-Instrument: pratique/utilisation de l'instrument (/20) ;

-Scène: interprétation/spectacle (/30);

-Démarche artistique: quels projets... (/10).

L'entretien avec les groupes (10 min) se fait pendant les balances.

L'addition des points de classement (jury+public) donne le gagnant. En cas d'égalité le jury tranche.

5 - Les quarts finalistes

Les balances se font avant le Tremplin entre 10h et 12h, pour le bon déroulement du Tremplin, les horaires doivent impérativement être respectés.

Un shooting photo leur sera offert lors du festival.

Les participants bénéficient d'un Pass pour le concert du soir ainsi que de tickets boisson.

6 - Le gagnant

Il remportera:

-un pack artistique d'une valeur de 400€

-une programmation au festival l'année suivante.

7 - Divers

Les candidats s'engagent à respecter les horaires et modalités définis par les organisateurs (environ 20 mn de prestation et trois quarts d'œuvres originales). Ils autorisent les organisateurs à filmer et photographier leur prestation pour la promotion du festival, hors de toute activité commerciale.

L'entrée du Tremplin est gratuite.

Les candidats, du fait de leur candidature, acceptent le présent règlement.

**Vous avez jusqu'au
31 Mars 2016
pour envoyer votre
candidature.**

Dossier de candidature

Nom du groupe:

Date de création:

Ville:

Site web:

Nom du responsable (personne à contacter) :

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

Influences / style:

Musiciens (Nom, Prénom, Instrument)

.....

.....

Concerts passés et prévus:

.....

.....

Projets:

.....

.....

Et puis quoi encore:

.....

.....

Signature du responsable (+ représentant légal si responsable mineur) :

Avec la mention «Lu et approuvé»

.....

Ce dossier doit être accompagné:

1- D'un cd audio (ou d'un email à tremplin@aperos-musique-blesle.com) contenant 3 titres originaux

(pas de reprise) minimum (merci d'inscrire le nom du groupe dessus).

2- D'une présentation du groupe : bio, photo, historique, revue de presse (facultatif), etc.